

GRAND ANGLE

SANNOIS AUX CÔTÉS DES FAMILLES ET DES PLUS FRAGILES // P 10-13

**ACTUS // P.6-7**

LES ACTUALITÉS DU MOIS

CULTURE // P.8LA CULTURE À PIED D'ŒUVRE
MALGRÉ LA CRISE**JEUNESSE // P.14**LA ZEN ATTITUDE
À L'ÉCOLE JULES FERRY



**SPÉCIALISTE
EN GESTION LOCATIVE
DEPUIS PLUS DE 40 ANS
GARANTIE LOYER IMPAYÉ**

**SÉCURISEZ VOTRE PATRIMOINE :
PROFITEZ DE NOTRE
EXPERTISE, NOUS VOUS OFFRONS
UNE ÉTUDE PERSONNALISÉE
SOUS 24 HEURES.**

25 bd Charles de Gaulle
95110 SANNOIS

☎ 01 39 81 20 66

✉ contact-agencedelagare@orange.fr

Ouvert du lundi au samedi

NOUVEAU À SANNOIS



**VOTRE MAGASIN DE PRODUITS TRAITEUR
ET D'ÉPICERIE FINE**

ET AUSSI...

SALADES BOWLS

3 formules au choix : végétarien / viande / poisson,
Ou à composer sur place
+ 1 dessert du jour + couverts
12,40€ (10,40€ végétarien) - Boisson soft (eau plate ou gazeuse) +1,50€

PLATEAUX REPAS

Entrée du jour / Plat du jour (froid ou chauffé) / dessert du jour,
salade, fromage, pain, couverts
11€ - Boisson soft (eau plate ou gazeuse) +1,50€

MENU SANDWICH

Panini ou sandwich / dessert du jour
6,80€ - Boisson soft (eau plate ou gazeuse) +1,50€

3 place du Général Leclerc - 95110 SANNOIS
Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 13h30 et de 16h à 19h30
Le dimanche de 7h30 à 13h30 • Fermé le lundi • 01 34 26 04 68

CERBAT
FENETRES-PORTES-VOLETS



**PVC
ALU
BOIS**

139 ter Bd. Charles de Gaulle - Sannois

**01 39 82 06 89
www.cerbat.fr**

**Pompes Funèbres Marbrerie
— VIARDOT —**

Entreprise familiale indépendante depuis 1926
Organisation d'obsèques - Contrat prévoyance funéraire - Caveaux
Monuments - Inhumation - Crémation - Accès funéraire
Permanence téléphonique 7j/7 24h/24

58, boulevard Charles de Gaulle - 95110 SANNOIS
Face à la Mairie

Tél : 01 34 11 18 17 - Mail : viardot@orange.fr
Habilitation n° 16 95 053 - ORIAS 07029442
www.pompes-funebres-viardot.com

TONY MORENAS
COIFFEUR VISAGISTE

Ouvert tous les jours du mardi au samedi
Fermeture le lundi
Nocturne les jeudis et vendredis jusqu'à 20h

01 34 10 15 15

4, boulevard Charles de Gaulles - 95110 SANNOIS

f Tony Morenas coiffeur visagiste / Tony Morenas Coiffure
www.tonymorenas-coiffeurvisagiste.fr

GARAGE LENICA
Agent Peugeot - Réparateur agréé

MÉCANIQUE CARROSSERIE • VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

01 39 81 11 11
5 bis, boulevard Gambetta - 95110 SANNOIS

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h30

SOMMAIRE

PÊLE-MÊLE // P 4-5

RETOUR EN IMAGES

ACTUS // P 6-7

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS DU MOIS

CULTURE // P 8-9

LA CULTURE À PIED D'ŒUVRE MALGRÉ LA CRISE
VOS RENDEZ-VOUS CULTURELS

GRAND ANGLE // P 10-13

SANNOIS AUX CÔTÉS DES FAMILLES
ET DES PLUS FRAGILES

JEUNESSE // P 14

LA ZEN ATTITUDE À L'ÉCOLE JULES FERRY

EN BREF // P 16

INFORMATIONS DE VOTRE TERRITOIRE

PRATIQUE // P 17

VIE COMMUNALE

TRIBUNES // P 18

EXPRESSION DES DIFFÉRENTS GROUPES

ÉDITEUR // MAIRIE DE SANNOIS
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION // BERNARD JAMET
RÉDACTRICE EN CHEF // BARBARA ZERBIB
RÉDACTION & PHOTOGRAPHIE // BARBARA ZERBIB, LAMIA HADJADJ,
CORINNE GORDET, MARINE AMOSSÉ ET MATHIEU AUCHER (KALÉIDO)
CONCEPTION & RÉALISATION // RDVA // DOMONT // 0139901000 //
WWW.RDVA.FR
IMPRESSION // RPS REPRO // SAINT-GRATIEN // 0139592447 //
WWW.RPS-IMPRIMERIE.FR
RÉGIE PUBLICITAIRE // CITHÉA // 0153920900 //
CONTACT@CITHEA.COM
DISTRIBUTION // SOCIÉTÉ CHAMPAR // 0134071254 //
JCHUBLER@CHAMPAR.COM
SITE INTERNET // www.ville-sannois.fr
DÉPÔT LÉGAL // mars 2021 // 12500 ex



10-31-1093 / Certifié PEFC / pefc-france.org



//
**BERNARD
JAMET**
VOTRE MAIRE

CHÈRES SANNOISIENNES, CHERS SANNOISIENS,

L'abstention est un fléau.

Elle mine le contrat démocratique passé entre les électeurs et les élus.

Elle anesthésie le débat d'idées.

Mais surtout, elle laisse à la porte de l'Histoire toutes celles et tous ceux qui ont perdu, momentanément je l'espère, la qualité de citoyen.

Ne pas voter, c'est d'abord piétiner la mémoire de nos aïeux auxquels, par le sang versé, ont conquis le droit de vote.

Mais ne pas voter, c'est aussi faire un pied de nez à son propre avenir.

C'est abandonner aux autres les clefs de son destin.

Car, ne vous y trompez pas ; en élisant vos représentants, vous permettez pour le pays, pour la région, pour le département, pour la commune, des choix que d'autres ne feraient pas.

Cette tendance à abandonner les rênes de son avenir vient de loin et malheureusement, comme pour beaucoup de nos maux actuels, on en cherche les causes dans l'écume de nos jours.

Le mal est plus profond.

Insidieusement, s'est instillée l'idée que voter ne sert à rien.

Mais comment nous, Françaises et Français, peuple éminemment politique, comment sommes-nous tombés dans l'abdication de faire valoir le premier de nos droits ?

Le droit de vote !

D'abord et surtout par la perte du repère le plus essentiel de notre démocratie : la souveraineté.

La souveraineté s'exerce dans un espace défini par des limites géographiques : les frontières.

Or, en ce début de XXI^{ème} siècle, nul ne sait vraiment sur quelles frontières repose notre souveraineté.

L'espace Schengen a certes dessiné des frontières européennes mais, pour autant, la constitution de l'Union Européenne ne consacre pas l'idée d'un peuple souverain.

Et c'est là que le bât blesse.

Nous sommes, aujourd'hui, dans un entre-deux démocratiquement flou.

Et pour sortir de cette impasse historique, il nous faudra choisir entre la souveraineté nationale et la souveraineté européenne.

Au-delà de ce point fondamental, la perte des repères édictés dans la déclaration des droits de l'homme, pilier de notre constitution, a balayé, elle aussi, la notion de peuple souverain.

La loi devrait être l'expression de la volonté générale.

Elle ne l'est plus.

Nous sommes aujourd'hui sous le joug d'un système juridico-administratif qui justement empêche la volonté populaire de s'épanouir.

Et pour toujours davantage se protéger, ce système nous invente la démocratie loto.

On tire au sort des citoyens pour dénouer les problèmes les plus abscons.

Mais de qui se moque-t-on ?

Certains osent évoquer le vote par correspondance. Chacun sait qu'un tel vote permettra les pires manigances et les fraudes les plus abjectes.

Non ! Être citoyen, c'est consacrer une vingtaine de minutes, un ou deux dimanches, tous les deux ou trois ans, pour choisir ses représentants et, au-delà, son destin et celui de son pays, de sa région, de son département ou de sa commune.

Alors, les 13 et 20 juin 2021, ne laissez pas les autres choisir pour vous.

Allez voter pour élire vos conseillers départementaux et vos conseillers régionaux.

Allons voter pour qu'à Sannois, et je l'espère partout en France, le peuple souverain fasse entendre sa voix.

Bien cordialement

Bernard JAMET
Maire de Sannois



28|01

Contes d'ailleurs. Les artistes conteurs du théâtre Uvol ont posé leurs bagages à l'école maternelle Émile Roux, le temps d'un conte. Les écoliers de petite et moyenne sections ont été transportés de pays en pays pour entendre parler de l'enfance et de ses coutumes... Une histoire, un pays pour découvrir tout en s'amusant !



Récolte écologique. En janvier, le service des espaces verts a récolté près de 900 sapins dans les différents points de collecte de la ville ! Ils ont ensuite été broyés pour servir de paillage pour les massifs. Cela permet de réduire l'arrosage (une à deux fois par an) et la poussée des mauvaises herbes.



6|02

Lauréats du concours des décorations de Noël. La remise des prix du concours des décorations de Noël 2020 a eu lieu le samedi 6 février, en présence des élus de la ville. Cette année, en raison de la crise sanitaire, le processus de candidature et d'envoi des photos des décorations a été digitalisé. Le cocktail de remise des prix ne pouvant avoir lieu, des paniers gourmands ont été remis aux gagnants sur rendez-vous, à l'hôtel de ville, par les élus et le service vie des quartiers. Félicitations aux gagnants et aux participants du concours !



6|02

La sécurité avant tout. Le samedi 6 février, François Fabre, conseiller municipal délégué à la gestion des déchets et au développement durable, a remis un kit de sécurité à une habitante, après sa récente acquisition d'un vélo électrique. Le kit comprend un casque, un gilet classe 2, un antivol de sécurité et un système d'éclairage. N'oubliez pas : la ville vous offre votre kit de sécurité pour tout achat d'un vélo électrique. Munissez-vous d'un justificatif de l'aide perçue auprès d'Ile-de-France Mobilités et contactez le service développement durable au 01 39 98 20 60.



9-10|02

Des services sur le pont. En fin de journée du mardi 9 et dès 4h du matin, le mercredi 10 février, les équipes des services techniques étaient à pied d'œuvre pour saler les rues de la ville.



Du 15
au 19|02

Stages à la MLA. Pendant les vacances scolaires, la maison des loisirs et des arts a proposé des stages de fabrication de marionnettes, d'initiation théâtrale, de cinéma d'animation et de manga animé pour les 3-16 ans.



POINT DE SITUATION SANITAIRE

COUVRE-FEU*

Un couvre-feu est établi de 18h à 6h. La fermeture de l'accueil physique au public est fixée à 17h pour l'hôtel de ville et le CCAS. Les services municipaux restent joignables par mail et par téléphone jusqu'à 17h30.



Pour les accueils de loisirs et les crèches, l'horaire de fermeture des structures est avancé à 18h, avec le maintien de personnels après cet horaire pour permettre aux familles d'avoir le temps d'arriver. Sur le temps du midi, privilégiez, dans la mesure du possible, la restauration à domicile.

**Mesures sanitaires à l'heure où nous imprimons.*

LA VACCINATION DANS LE VAL D'OISE

La campagne de vaccination contre la COVID-19 se poursuit pour les plus de 75 ans et les personnes présentant des pathologies graves. Malgré sa candidature pour accueillir un vaccinodrome, Sannois n'a pas été retenu, la préfecture ayant porté son choix sur les villes de Taverny et Ermont.

Aussi, pour répondre aux besoins de ses habitants, la ville a sollicité les centres de vaccination à proximité pour avoir des créneaux de rendez-vous, par le biais de son élue à la santé, Agnès Ricard. La vaccination est gratuite. Lors du rendez-vous, il est nécessaire de présenter un justificatif d'âge ainsi que la carte Vitale ou le numéro de sécurité sociale.

Pour les personnes autonomes et véhiculées

La prise de rendez-vous se fait dans le centre de son choix pour la 1^{ère} et pour la 2^{ème} injection, uniquement sur internet sur le site www.doctolib.fr.

Pour les personnes autonomes non véhiculées ou en situation de PMR



Afin d'accompagner au mieux les seniors de 75 ans et plus ne pouvant accéder par leurs propres moyens aux centres de vaccination, le Vaccibus est mis à disposition par la ville de Sannois (transport collectif de 5 personnes maximum). Mis en place par le CCAS et le CMS, ce transport s'organise sous réserve de la disponibilité des rendez-vous et de l'approvisionnement des centres en vaccin. Il faudra d'abord consulter son médecin traitant (afin d'éviter les contre-indications) qui vous enverra vers le CMS afin d'obtenir un rendez-vous pour la vaccination. Ce service de transport est gratuit.

RENSEIGNEMENTS AU CMS - 46, BOULEVARD CHARLES DE GAULLE - 0139 8123 99

Pour les personnes en mobilité très réduite

Une équipe mobile ambulatoire impliquant le CMS et les professionnels de santé libéraux de la ville pourra se rendre au domicile des personnes. L'autorisation du préfet et la disponibilité des doses pour la vaccination au domicile sont attendues avant la mise en place effective.

Les centres de vaccination les plus proches :

- **Argenteuil** : centre hospitalier Victor Dupouy - Salle Agora - 60, rue du Lieutenant-Colonel Prudhon
- **Ermont** : gymnase Raoul Dautry - Avenue Louis Armand
- **Taverny** : gymnase André Messager - Voie des Sports
- **Enghien-les-Bains** : salle communale des thermes - 18, avenue de Ceinture

- **Montmorency** : 3, avenue Foch
- **Saint-Brice-sous-Forêt** : 5 bis, rue de la Forêt

LA LISTE COMPLÈTE DES CENTRES EST MISE À JOUR SUR WWW.SANTE.FR

CENTRE DE DÉPISTAGE PCR

Toujours au centre Cyrano, il vous accueille sans rendez-vous, avec ou sans symptômes. Les pré-enregistrements sont possibles via www.bioborne.fr. Les personnes à mobilité réduite peuvent contacter le laboratoire Sannois Centre Biogroupe au 0139 8139 43 pour la meilleure prise en charge possible selon leur situation.



OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 13H.
ENTRÉE SQUARE JULES FERRY (À CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE) SUR LE CÔTÉ DU CENTRE CYRANO

MESURES SANITAIRES

Si vous êtes testés positif au Covid-19 par test antigénique, vous devez dorénavant vous faire dépister pour les éventuels variants par test PCR (résultat sous 36h).

D'autre part, les masques en tissus artisanaux ne sont, aujourd'hui, plus recommandés. Privilégiez plutôt les masques chirurgicaux.

COMMÉMORATION DU CESSEZ-LE-FEU DU 19 MARS 1962

VENDREDI 19 MARS À 14H30

La cérémonie officielle commémorant la fin de la guerre d'Algérie sera organisée au monument départemental en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Pendant la période de crise sanitaire, les commémorations ne sont pas ouvertes au public.

MÉMORIAL DÉPARTEMENTAL DES MORTS EN AFRIQUE DU NORD - AVENUE MAUVOISIN



JOUR DU SOULÈVEMENT TIBÉTAIN

MERCREDI 10 MARS

Dans le cadre de l'anniversaire du soulèvement du Tibet contre l'occupation chinoise, le 10 mars 1959, la ville pavosera l'hôtel de ville du drapeau du Tibet, en soutien au peuple tibétain.





SCOLAIRE

INSCRIPTIONS RENTRÉE 2021

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2021-2022 sont désormais clôturées. Néanmoins, si vous n'avez toujours pas inscrit votre enfant, veuillez contacter au plus vite le service éducation au 01 39 98 20 70.

CAISSE DES ÉCOLES : APPEL À COTISATION

La caisse des écoles contribue au rayonnement de l'école primaire. Elle permet d'offrir aux enfants de maternelle des jouets à Noël et le kit de rentrée pour ceux de grande section en fin d'année scolaire. Elle permet également de remettre des cadeaux aux élèves dans le cadre de concours ou de récompenses mis en place par les écoles. Elle a également vocation à aider les familles dans leur participation aux séjours scolaires ou, tout simplement, celles en difficulté financière. Ainsi, pour soutenir la caisse des écoles dans son fonctionnement, vous pouvez adhérer en payant une cotisation annuelle de 5 € par famille et/ou faire un don en plus de votre cotisation annuelle.



RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU SERVICE ÉDUCATION
AU 01 39 98 20 70

DON DU SANG : COLLECTE MOBILE

SAMEDI 27 MARS DE 12H À 17H

Venez donner votre sang lors de cette collecte mobile organisée par l'Établissement français du sang (EFS). Pensez à vous inscrire au préalable sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

PRÉAU DE L'ÉCOLE JULES FERRY - RUE JULES FERRY



SALUBRITÉ PUBLIQUE LES PIGEONS EN VILLE



On peut dire que le pigeon n'est pas un animal très apprécié dans nos villes. Il est même considéré comme nuisible et vecteur de maladies et de dégradations. Et la présence de nourriture dans l'espace urbain stimule son comportement agressif. D'ailleurs, donner de la nourriture aux pigeons est interdit par la loi, et plus précisément par le Règlement sanitaire départemental : « Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble (...) ».

Que ce soit de son balcon ou dans un square, nourrir les pigeons est répréhen-

sible. Si vous y contrevenez, vous vous exposez à une contravention de 3^e classe de 68 €. **Ces volatiles sont responsables de nuisances sonores et olfactives, mais aussi de dégradations :**

- Nuisances sonores : le roucoulement notamment.
- Nuisances olfactives : via la fiente. Un seul pigeon produit douze kilos d'excréments par an.
- Dégradations : les pigeons déchirent les sacs poubelles entreposés à côté des conteneurs et répandent les ordures sur le sol.

Attention : la nourriture donnée aux pigeons ainsi que les poubelles éventrées attirent d'autres nuisibles comme les rats. Aussi, ne plus donner à manger aux pigeons permettra non seulement de réguler la colonie, mais aussi de les faire migrer. Pensez-y !



POINT SUR LES CONSEILS DE QUARTIER

Le 28 février dernier marquait la clôture des inscriptions aux conseils de quartier. Une délibération sera proposée au conseil municipal du 8 avril pour valider leur mode de fonctionnement, leur périodicité, leur composition et leur charte. Avec la situation sanitaire très incertaine et défavorable aux réunions en intérieur, les premiers conseils de quartier ne pourront se tenir que fin septembre/début octobre pour maintenir un niveau de sécurité maximum à tous les participants.



ATELIER DANSE PARENT-BÉBÉ

DIMANCHE 21 MARS



© C. Soyer

En amont du spectacle Bao Bei programmé en juin 2021, la compagnie La croisée des chemins propose un atelier parent-bébé autour du mouvement et de la danse. Un moment à partager qui vous amènera à explorer et apprécier différentes formes de contact.

Bébé non marcheur à 9h30

En duo ou en trio parents-enfants, de la naissance à la marche, venez vivre un moment de complicité et de douceur autour du bercement et du portage.

Bébé marcheur à 10h30

Partagez autour de jeux corporels simples un moment de complicité en duo ou en trio. Pour enfants marcheurs jusqu'à 5 ans.

GYMNASSE JEAN-CLAUDE BOUTTIER
88, RUE DU POIRIER-BARON
INSCRIPTIONS SUR LA BILLETTERIE EN LIGNE SUR LE
WWW.VILLE-SANNOIS.FR
SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE LA CRISE
SANITAIRE

LA CULTURE À PIED D'ŒUVRE MALGRÉ LA CRISE

Avec la fermeture de ses équipements, le service culturel résiste et se réinvente. L'occasion de renforcer l'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire. Les actions habituelles pour les écoles sont donc complétées par d'autres, avec notamment le concours d'associations conventionnées et soutenues par la ville.



Chants marins



Concert de l'EMB au groupe scolaire Pasteur



Ciné-conté avec le théâtre Uvol



Quintet de cuivres

UNE OFFRE RÉINVENTÉE

Le festival des P'tites oreilles, déjà repoussé puis écourté, a été repensé avec la programmation de ses spectacles dans les écoles qui le souhaitent. Le spectacle *Les vacances ABC* prévu à l'EMB s'est tenu à l'école Notre-Dame pour trois représentations, l'atelier Musicalement la mer, à l'école élémentaire Pasteur II, a permis de découvrir la musique classique et l'oeuvre de Debussy. L'école Émile Roux a accueilli *À la pêche aux sons* et *Histoire au fil de l'eau*. L'école Henri Dunant a eu trois interventions autour des chants marins. Le spectacle *Jeux dans l'eau* a été entièrement revisité pour devenir un atelier de création de bande-son ayant lieu à Pasteur II, Henri Dunant et Notre-Dame. La soirée pyjama prévue le 5 décembre s'est, elle, transformée en une journée contée à l'école Émile Roux. Cette école s'est aussi associée à la confection des cartes de vœux du sac de Noël offert aux seniors de la résidence autonomie Maurice Utrillo, dans le cadre d'une activité couture. À cela s'est ajouté un marathon musical dans les écoles, orchestré par l'école de musique ! Les élèves ont pu découvrir des instruments rares, écouter un concert de cuivres, de musique africaine... Le service culturel porte également des actions autour de la pratique

artistique comme Danse à l'école et le projet Éducation à l'image. Le premier dispositif bénéficiait à 4 classes de maternelle et 4 d'élémentaire. Quant au second, il a été proposé à 2 classes de maternelle. Les enfants ont appris les grandes étapes de réalisation d'un court-métrage d'animation. Ils ont exploré les émotions provoquées par les sons et réalisé un court-métrage sur le thème du bois et des arbres.

UN LIEN ÉTROIT AVEC LES ÉCOLES

Le service culturel travaille en étroite collaboration avec les conseillères pédagogiques du territoire qui sont un relai des actions de la ville auprès des directions d'établissements scolaires. Le but est que chaque enfant scolarisé puisse bénéficier d'au moins une action culturelle sur l'année. Avec, en plus, des actions telles que Danse à l'école, Éducation à l'image ou La fabrique à chansons et La Fabrique Electro (avec l'EMB).

DES COURS EN VISIO

Par ailleurs, afin de poursuivre des enseignements artistiques pendant le confinement, l'école de musique et la maison des loisirs et des arts ont proposé des cours en distanciel. Les professeurs de mosaïque, de loisirs créatifs et de poterie

ont même mis à disposition des kits de matériel afin de réaliser les créations à domicile en suivant le cours en visio. Depuis, les horaires de ces équipements ont été adaptés en fonction du couvre-feu.

ET AUSSI À L'EMB

L'équipement poursuit l'accueil en résidence de 14 groupes : La Fabrique Electro avec Ko Shin Moon, un atelier rap à l'EREA avec Lord Esperanza, deux ateliers chanson au groupe scolaire Gambetta avec Ian Caulfied et un showcase de Tété pour le personnel de l'hôpital Simone Veil. Sans oublier, depuis le mois de février, des concerts dans les écoles avec l'opération Il était un petit concert.

EN CHIFFRES

DE SEPTEMBRE 2020 À JANVIER 2021

2078 élèves bénéficiaires

82 classes

31 représentations en temps scolaire

28 ateliers en temps scolaire

MAINTIEN DES SUBVENTIONS :

315 000 € EMB

192 000 € École de musique

MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS

EXPOSITION DU 1^{ER} AU 27 MARS

Sculptures de Gilles Grupe, artiste sannoisien

À partir de matériaux de récupération, Gilles Grupe façonne la terre, le bois et le métal pour créer des personnages hybrides, des animaux et des objets surprenants. Toujours inspiré par la nature et ses mythes, il se fie à son instinct qui le guide dans ses gestes. Sculpteur sannoisien depuis plus de 12 ans, il nous invite à découvrir ses créations lors d'une exposition qui se tiendra du 1^{er} au

27 mars, à la MLA. Ayant à cœur la transmission et la médiation autour de sa démarche artistique, l'artiste proposera une initiation au modelage et à l'estampage pour les écoliers, les seniors de la résidence autonomie Maurice Utrillo et les personnes travaillant à l'ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) de Sannois. À découvrir.

Se renseigner sur les horaires d'ouverture en fonction des mesures gouvernementales.

MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS
24, RUE VICTOR BASCH - 01 34 11 30 78
MLA.SANNOIS@WANADOO.FR



EMB FERMÉ MAIS PAS À L'ARRÊT !

En cette période particulière pour le monde de la culture, l'EMB continue ses activités de résidences et d'actions culturelles en attendant de pouvoir vous accueillir en concert ! Nous vous invitons à suivre toutes les actuali-

tés de la salle en ligne: www.emb-sannois.org
Toute l'équipe a hâte de vous retrouver, restez connectés !

PLUS D'INFOS: WWW.EMB-SANNOIS.ORG



MÉDIATHÈQUE

INTERCOMMUNALE
ANDRÉ CANCELIER

DU 2 MARS AU 6 AVRIL

INSCRIPTIONS AU TOURNOI
VIRTUAL PARISIS



C'est parti pour la deuxième édition du tournoi de jeux vidéo Virtual Parisiis. Cette année les joueurs emprunteront les circuits de Crash Team Racing® ! 288 concurrents, mais un seul vainqueur ! Les enfants entre 8 et 18 ans peuvent s'inscrire dès le 2 mars (attention, places limitées) et participer à la séance de qualification organisée le mercredi 7 avril dans la médiathèque André Cancelier ! Deux joueurs inscrits à Sannois seront qualifiés pour la grande finale qui aura lieu le samedi 10 avril à la médiathèque Georges Pompidou de Val Parisiis à Saint-Leu-la-Forêt.

Règlement et programme sur :
<https://mediatheques.valparisis.fr>

SAMEDI 13 MARS À 15H30

DE BORIS À VIAN :
CHANSONS, POÈMES, ROMANS
ET CHRONIQUES

Durant 90 minutes, différentes facettes de Boris Vian seront présentées: la chanson, la poésie, le roman, le jazz (et ses chroniques pour le magazine jazz hot), la pataphysique, le cinéma, ou encore l'environnement ! Accompagnement guitare et bande orchestrale.

Ados adultes – Sur réservation

SAMEDI 20 MARS À 14H30

RÉALISEZ VOS INITIALES À LA
FAÇON DES TISSUS BATIK

À partir de 6 ans – Sur réservation

MERCREDI 24 MARS À 10H30

TURBULETTES ET QUENOTTES

Tout en couleur
0-3 ans – Sur réservation

SQUARE JULES FERRY - 01 39 81 80 17
MEDIATHEQUE.SANNOIS@VALPARISIS.FR
RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU RÉSEAU SUR
LE SITE MEDIATHEQUESVALPARISIS.FR ET SUR
FACEBOOK @VALPARISISMEDIATHEQUES





SANNOIS

AUX CÔTÉS DES FAMILLES ET DES PLUS FRAGILES

La ville de Sannois et ses services municipaux sont mobilisés depuis un an pour aider les habitants les plus en difficulté à faire face à la crise sanitaire et économique.

Depuis le début de la crise sanitaire, les équipes du centre communal d'action sociale (CCAS) sont sur le pont.

ACCUEILLIR LES TOUT-PETITS

Dans le secteur de la petite enfance, les structures sont restées ouvertes, excepté pendant le premier confinement lors duquel certaines assistantes maternelles de la crèche familiale ont accueilli les enfants des personnels soignants. D'importants efforts sont nécessaires pour garantir le respect des mesures sanitaires tout en continuant à assurer le bien-être des jeunes enfants. « Les professionnels ont dû apprendre à travailler avec le masque et revoir l'accueil et l'accompagnement des enfants. Il a fallu supprimer les matériels difficiles à nettoyer et les équipes passent désormais beaucoup de temps à désinfecter les jouets », constate Christine Zynel, responsable du secteur petite enfance au CCAS. Pour les aider dans leurs missions, le

CCAS fournit chaque semaine, dans toutes les structures, le matériel de protection sanitaire (masques, gel, spray désinfectant...). De plus, la Caisse d'allocations familiales (CAF) a remis des masques inclusifs (transparents) pour les personnels au contact des enfants. La CAF est également intervenue pour soutenir financièrement la ville, à hauteur de 413 000 €. Ceci permet de compenser les pertes liées au premier confinement, à la fermeture partielle ou à la réduction du temps d'utilisation de places entre mars et décembre avec un prolongement possible jusqu'en juin 2021. La crise n'a toutefois pas empêché la ville de poursuivre son action en faveur de l'accueil du jeune enfant. C'est ainsi qu'elle a notamment acheté 21 places sur les 31 commercialisées par le gestionnaire privé Les petits chaperons rouges, ouvert en novembre dernier, rue du Lieutenant Georges Keiser. 25 familles bénéficient aujourd'hui de ces places gérées par le CCAS.



Crèche Les petits chaperons rouges



Assistante maternelle



Distribution des colis de Noël aux seniors



Distribution des colis de Noël à la résidence autonomie Maurice Utrillo

ACCOMPAGNER LES SENIORS

Particulièrement touchées par la Covid-19 et ses conséquences sanitaires et sociales, les personnes âgées font, depuis un an maintenant, l'objet d'une vigilance particulière de la part du CCAS. Enclenché en mars dernier, le dispositif d'appels téléphoniques aux seniors les plus fragiles, mis en place habituellement dans le cadre du plan canicule, est toujours actif. Deux fois par semaine, les agents du CCAS contactent environ 50 personnes pour s'assurer de leur bon état de santé et leur apporter un peu de convivialité. Les fêtes de fin d'année ont également été pour la ville l'occasion de montrer son attachement et son soutien aux seniors. « Faute de pouvoir organiser le traditionnel repas des seniors au centre Cyrano, les agents du CCAS ainsi que de nombreux élus se sont rendus au domicile des seniors pour leur offrir un colis de Noël et partager un moment d'échanges », souligne Stéphanie Morgand, la directrice adjointe du CCAS. Au total, 1 813 colis ont ainsi été distribués entre le 8 décembre 2020 et le 5 février 2021.

CONTINUITÉ DES SOINS ET VEILLE SANITAIRE

Au centre médico-social (CMS), tous les services (soins infirmiers, médecine générale et soins dentaires) sont désormais accessibles jusqu'à 18h ainsi que le samedi matin. Un protocole sanitaire renforcé a été mis en place pour accueillir les patients dans des conditions optimales avec désinfection systématique des fauteuils et aération des pièces après chaque passage. Lors du premier confinement, la ville a distribué 1 500 masques aux praticiens de Sannois. « Très investi auprès des habitants pour les informer sur la situation sanitaire et la conduite à tenir en cas de symptômes, le CMS a aussi mis en place un centre de dépistage par test PCR au centre Cyrano. Depuis peu, il organise également le Vaccibus, en partenariat avec le CCAS (voir encadré) », se félicite Christina Sellier, la responsable du centre médico-social.

FACILITER L'ACCÈS DES AÎNÉS AUX CENTRES DE VACCINATION

Depuis la mi-janvier et la mise en place de la vaccination pour les plus de 75 ans, la ville est mobilisée pour faciliter leur inscription et leur accès aux centres de vaccination de Taverny et de l'hôpital d'Argenteuil. Le CCAS et le CMS mettent notamment à la disposition des seniors ne pouvant s'y rendre seuls un Vaccibus. Ce service de transport gratuit s'organise sous réserve de la disponibilité des rendez-vous et de l'approvisionnement des centres en vaccin.



Plus d'informations auprès du CMS : 01 39 81 23 99



Centre de dépistage



Animation à la résidence autonomie Maurice Utrillo

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE MAURICE UTRILLO MAINTIENT LA VIGILANCE

À la résidence autonomie Maurice Utrillo, les mesures sanitaires drastiques mises en place depuis maintenant un an pour protéger les résidents ont été efficaces. « Nous n'avons enregistré que deux cas de Covid-19 depuis le début de la crise. C'est le résultat du formidable travail des équipes de la résidence pour limiter au maximum les risques de propagation du virus », se réjouit Fahima Rachdi, la directrice générale adjointe en charge du CCAS. Et si depuis quelques mois, la résidence reprend progressivement certaines animations collectives, c'est avec toutes les précautions nécessaires. « Pour limiter les rassemblements, on travaille en petit groupe par étage. C'est comme ça que nous avons organisé la galette des rois ou encore la chandeleur, ce sont des moments de lien social importants », explique Stéphanie Morgand, la directrice adjointe du CCAS. Les ateliers de gym ou d'art thérapie ont également repris mais limités à 6 personnes maximum. D'ici peu, les résidents pourront bénéficier d'une nouvelle activité grâce à l'acquisition par la résidence d'une console de jeux vidéo. Et en attendant la reprise de la restauration en salle, les seniors peuvent toujours bénéficier du portage de repas ou d'un système de courses et de livraison de produits via les commerçants du marché.

DES AIDES POUR LES FAMILLES EN DIFFICULTÉ

Avec la crise économique qui a accompagné la crise sanitaire, de nombreuses familles ont vu leurs revenus diminuer, du fait notamment de chômage partiel ou total, et se sont retrouvées en difficulté pour régler leurs factures. « Avec la fermeture des écoles et des cantines pendant le premier confinement, beaucoup de familles ont, en plus, dû faire face à des dépenses alimentaires supplémentaires. Ce qui a encore fragilisé certains budgets », explique Brigitte Blancheton, la responsable du pôle accompagnement social. Pour les aider, la ville leur a octroyé des aides en chèque accompagnement personnalisé pour un montant total de 27 140 € auquel s'est ajoutée une aide de 19 950 € de l'État. Du côté de l'espace Éliane Chouchena - centre social, l'équipe tente de maintenir le lien avec les habitants. « En dépit des contraintes sanitaires qui se succèdent depuis un an et qui rendent très compliquées les conditions d'accueil des usagers et d'organisation des activités de lien social, nous essayons de garder le contact », insiste Éric Frénaud, le directeur du centre social qui constate, par ailleurs, une hausse des demandes d'aide pour la réalisation de démarches administratives dont la dématérialisation s'est accélérée avec la pandémie. Pour 2021, l'équipe va développer de nouvelles actions pour favoriser le lien malgré la crise qui se poursuit : « Pour enrichir le lien social, une bibliothèque partagée gratuite sera mise en place. Pour impliquer davantage les habitants et les rendre plus acteurs dans la vie du centre, nous souhaitons mettre en place un conseil de maison. Les questions liées à la parentalité seront abordées dans le cadre des rencontres partenariales parentalité ».

Centre communal d'action sociale (CCAS)
26-28, avenue Damiette
Tél. 01 39 98 35 00

LA ZEN ATTITUDE À L'ÉCOLE JULES FERRY

Le service jeunesse de la ville a proposé un atelier méditation de pleine conscience, pendant l'heure du déjeuner, aux élèves de CE2 de l'école Jules Ferry. Tout un programme pour se sentir zen et détendu !



S'exercer à porter son attention sur le moment présent de façon volontaire, consciente et sans jugement, tel est l'objectif de la méditation de pleine conscience. Cet exercice permet de développer l'attention, la concentration et l'observation et d'accroître certaines qualités telles que la tolérance, la patience et la bienveillance.

Portée par Valentin Ferrari, responsable périscolaire de l'école Jules Ferry, cette action a été menée conjointement avec l'école et une intervenante spécialisée. Les professeurs des écoles des deux classes de CE2 ont donc travaillé avec lui pour expérimenter un atelier méditation de pleine conscience pour les élèves. Les enfants ont été repérés par les enseignants et, après présentation du projet et accord de leurs parents, trois filles et cinq garçons âgés de 8 ans se sont lancés dans cette expérience.

Julia Manzat-Leprêtre, instructrice certifiée de pleine conscience pour enfants de 5 à 12 ans, est intervenue pendant deux mois, en les initiant quotidiennement à cette pratique selon la méthode d'Eline Snel, dans le cadre d'un programme pilote.

Chaque semaine, un thème différent était abordé : A comme attention, à l'aventure dans son corps, les 5 sens, les émotions on

les ressent, l'acceptation des émotions, bouger consciemment, la force de l'imagination et être gentil c'est agréable. La séance du lundi, lançant le thème de la semaine, durait 30 à 45 minutes; les autres jours, la séance était de 15 à 20 minutes afin d'inscrire la pratique dans une habitude quotidienne.

Sous l'œil attentif de Froggy la grenouille, mascotte de l'atelier, chaque séance s'ouvrait au son du bol tibétain. L'instructrice invitait les enfants à écouter, se poser, ressentir, bouger mais aussi à s'exprimer. Après deux mois d'atelier, ils sont unanimes : « ça nous apporte du bien-être » même si « parfois c'est long et compliqué de ne pas bouger ». Ils ont tous réussi à trouver des astuces qui leur servent au quotidien comme la cabane, un lieu rassurant auquel ils peuvent penser pour s'apaiser en cas de besoin. « Si on est énervé avant de dormir, on respire, on pense à la cabane et la colère s'en va », nous confie l'un d'entre eux.

Les bienfaits s'en ressentent aussi à l'école, jusque dans la cour. « L'un des enfants est intervenu pour séparer deux camarades qui se disputaient et leur a dit de poser leurs mains sur le ventre et de respirer pour se calmer », a observé Valentin Ferrari, ravi de constater les changements d'attitude. « Ce n'est pas un outil miracle, cela prend du temps mais

c'est une petite graine qui est plantée et va germer en eux, j'en suis certain », assure-t-il. Un bilan sera fait avec les enseignants afin de tirer les conclusions de cette animation, financée par la ville, qui a permis de mettre positivement à profit le temps périscolaire.

LE MOT DE L'ÉLUE

SÉVERINE
CAMPAGNE

ADJOINTE AU MAIRE
DÉLÉGUÉE À LA JEUNESSE,
À LA RÉUSSITE CITOYENNE
ET AU PÉRISCOLAIRE



Bravo au service jeunesse d'avoir porté ce programme pilote sur 8 semaines à l'école Jules Ferry. C'est une belle expérience pour les enfants et les adultes présents à chaque séance. Ce programme a permis de développer l'attention, le sens de l'observation, la patience et la concentration. Un grand merci à tous les intervenants !

Aide à Domicile Services®

24h/24
7j/7

- Aide à la toilette
- Aide au lever et coucher
Lever précoce (avant 7h) / Coucher tardif (après 21h)
- Retour d'hospitalisation
- Aide aux repas et aux courses
- Garde - Accompagnement
- Transport accompagné
- Travaux ménagers
- Petit jardinage - Petit bricolage



Prise en charge rapide (48 heures)
Évaluation et devis GRATUITS sur simple demande



98 avenue du Maréchal Joffre - 95100 Argenteuil

☎ 01 34 11 40 61

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS SÉCURISÉE ET CONVIVIALE AU CENTRE DE SANNOIS !



SENIORIALES
patrimoine & services

Locations
courts ou longs séjours
15 rue du Lieutenant Keiser
05 62 47 86 10
www.senioriales.com

E
C
R

Bâtiment

Entreprise Générales de bâtiment

06 27 41 61 19

ecr.batiment95@gmail.com

Fabrice Gomes

PRÉSENT DANS LE VAL D'OISE DEPUIS PLUS DE 30 ANS

**Entreprise Générale de Bâtiment
de Père en Fils**

Particuliers et industriels

Construction
et rénovation

Couverture

Assainissement

Peinture
et ravalement

**DEVIS
GRATUIT**

CHAMBRE FUNÉRAIRE LIMITE ST GRATIEN / ARGENTEUIL



*Les Pompes Funèbres Calas vous accueillent
face au cimetière d'Orgemont
47, rue de Maully 95100 Argenteuil*

Assistance décès 24h/24
01 34 10 34 12
www.pompes-funebres-calas.fr

CALAS

*Pompes Funèbres - Marbrerie
de Père en Fils depuis 1956*

NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR LES TROTTEINETTES ÉLECTRIQUES

Depuis l'arrivée des trottinettes électriques, la loi sur les Engins de déplacement personnel motorisés (ou EDPM) a indubitablement transformé le Code de la route. Cette réglementation impose de nombreuses obligations et interdictions lors de la conduite de ces deux roues. Ces normes ont pour mission première de sécuriser les usages, les piétons et les autres véhicules en circulation. Les utilisateurs d'EDPM doivent adopter un comportement prudent, avoir plus de 8 ans et porter obligatoirement un casque pour les moins de 12 ans (recommandé au-delà). La circulation est limitée à 25km/h sur la chaussée (sur les trottoirs l'engin doit être conduit à la main sans faire usage du moteur). Depuis le 1^{er} juillet 2020, l'engin doit être



équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux et de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux. Enfin, sachez également que l'utilisateur d'EDPM a l'obligation d'avoir une assurance responsabilité civile. Cette assurance couvre les dommages causés à autrui.

APPRENTIS D'AUTEUIL JOURNÉES PORTES OUVERTES

Cette année, avec le contexte sanitaire particulier, les journées portes ouvertes auront lieu en visio. Vous êtes donc invités à contacter l'établissement pour prendre rendez-vous et échanger avec les équipes. Venez découvrir le groupe scolaire Saint-Jean comme si vous y étiez !.

LYCÉE NATURE ET SERVICES : POUR SE FORMER AUX MÉTIERS DE LA NATURE ET DES SERVICES À LA PERSONNE. TÉL. 01 34 11 46 60

LYCÉE PROFESSIONNEL : POUR SE FORMER AUX MÉTIERS D'ARTS, DEL A MENUISERIE, DE L'ÉBÉNISTERIE ET DE LA VENTE. TÉL. 01 34 11 46 48

ET DÉCOUVREZ TOUTES LES CLASSES DE COLLÈGE AU 01 34 11 43 37.



BAIL COMMERCIAL Appel à candidature

La ville de Sannois lance un appel à candidature pour un local commercial situé au 12 boulevard Charles de Gaulle avec un contrat de bail dérogatoire de moins de trois ans. D'une superficie de 81 m² en rez-de-chaussée, le local sera disponible dès le 29 mars.

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS OU SI VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ LE SERVICE COMMERCE AU 01 39 98 20 25 OU VIEDESQUARTIERS@SANNOIS.FR

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Les violences sexistes et sexuelles sont interdites et punies par la loi.

Vous êtes victime ou témoin de violences faites aux femmes ?

- En cas de danger, appelez le 17 ou envoyez un SMS au 114
- Pour un conseil, appelez le 3919 (anonyme et gratuit)
- Pour faire un signalement anonyme, rendez-vous sur <https://arreteonslesviolences.gouv.fr>



SENIORS

ACCUEIL SANNOISIEN

RENSEIGNEMENTS : 15, AVENUE DAMIETTE
OU AU 01 34 10 69 72 OU SUR
ACCUEIL.SANNOISIEN@ORANGE.FR

LES VACANCES DE LA VIE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : FRANCIS GRAVELAT
(PRÉSIDENT) AU 01 30 25 22 40 OU 06 22 96 57 94
OU CONNECTEZ-VOUS SUR
[HTTP://WWW.VACANCESDELAVIE.ORG/](http://WWW.VACANCESDELAVIE.ORG/) [HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/LESVACANCESDELAVIE/](https://WWW.FACEBOOK.COM/LESVACANCESDELAVIE/)

INFORMATIONS AGGLO

Selon l'INSEE, l'agglomération Val Paris compte désormais 280 473 habitants contre 278 160 il y a un an. Val Paris reste toujours la première intercommunalité du Val-d'Oise en termes de population.

DÉTAIL COMMUNE PAR COMMUNE DE L'AGGLOMÉRATION SUR LE WWW.INSEE.FR

AIDES AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

La crise sanitaire touche aussi de nombreux étudiants qui rencontrent des difficultés financières. Pour les soutenir et les accompagner dans cette période difficile, la région Ile-de-France met en place plusieurs mesures :

- **Un soutien psychologique** via une plateforme gratuite, dédiée au soutien et à l'écoute des étudiants franciliens. Plus d'informations sur <https://ecouteetudiants-iledefrance.fr>.
- **Une aide au logement** avec plus de 20 000 nuitées financées en hébergement d'urgence, en partenariat avec la Croix-Rouge française et aussi une avance des Aides personnalisées au logement (APL) après la signature d'une convention avec la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) pour élargir le dispositif de sécurisation de logements d'insertion.
- **Un soutien aux prêts bancaires** où la Région se porte garante des étudiants qui souhaitent contracter un prêt et dont les parents ne gagnent pas suffisamment pour les aider.
- **Une aide à l'équipement informatique** pour ceux qui ne possèdent pas les outils numériques nécessaires pour suivre leurs cours à distance.
- **Une distribution alimentaire** pour les plus défavorisés avec un soutien à l'association Linkee qui organise des distributions dans l'ensemble des universités.

PLUS D'INFORMATIONS SUR TOUTES CES AIDES SUR WWW.ILEDEFrance.FR



PERMANENCES DU MAIRE ET DES ÉLUS

Permanences le jeudi
De 17h à 18h30 // Sur rendez-vous
au 01 39 98 21 48 // 01 39 98 21 14 (uniquement le matin)

LES ÉLUS



MONSIEUR LE MAIRE

Bernard JAMET

Vice-président de la Communauté
d'agglomération Val Parisis

LES ADJOINTS AU MAIRE



Claude WILLIOT

1^{er} adjoint au maire

délégué aux travaux et
à la voirie



Célia JACQUET-LÉGER

2^e adjointe au maire

déléguée à la famille,
à l'action sociale,
au handicap, à l'accessibilité
et à la santé
Conseillère communautaire



Laurent GORZA

3^e adjoint au maire

délégué à la culture et à la
valorisation du patrimoine
Conseiller communautaire



Laurence

TROUZIER-ÉVÊQUE

4^e adjointe au maire

déléguée à la sécurité,
à la tranquillité publique et la
prévention, à la circulation, au
stationnement, au transport
et aux affaires juridiques
Conseillère communautaire



Nicolas FLAMENT

5^e adjoint au maire

délégué à la
communication,
à la technologie de l'information
et du numérique et au
développement économique



Nasséra ABDELOUHAB

6^e adjointe au maire

déléguée à la population
et aux finances



Daniel PORTIER

7^e adjoint au maire

délégué au personnel
communal, au sport
et à la gestion des salles
Conseiller communautaire



Séverine CAMPAGNE

8^e adjointe au maire

déléguée à la jeunesse,
à la réussite citoyenne
et au périscolaire



Frédéric PURGAL

9^e adjoint au maire

délégué à la transition
écologique

Conseiller communautaire



Marie-Claude BRULÉ

10^e adjointe au maire

déléguée à l'éducation,
à la restauration scolaire
et à l'innovation pédagogique



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

DÉLÉGUÉS



Nathalie CAPBLANC

1^{ère} conseillère municipale

déléguée à l'habitat, aux
relations avec les bailleurs
et à la politique de la ville
Conseillère communautaire



François FABRE

2^e conseiller municipal

délégué à la gestion
des déchets et au
développement durable



Martine AUBIN

3^e conseillère municipale

déléguée à la lutte
contre les discriminations
et aux seniors



Daniel GUEUDIN

4^e conseiller municipal

délégué aux commerces,
aux commémorations,
aux associations patriotiques
et aux cultes



Évelyne FAUCONNIER

5^e conseillère municipale

déléguée au cadre de vie
de la ville



Gabriel BOULIGNAC

6^e conseiller municipal

délégué à la démocratie
locale et participative



Agnès RICARD

7^e conseillère municipale

déléguée à la santé



Liliane HELT

8^e conseillère municipale

déléguée aux collectifs
citoyens autour du
développement durable



Esaïe SAGBOHAN

9^e conseiller municipal

délégué à la solidarité

HORAIRES DE LA MAIRIE



HÔTEL DE VILLE

Place du Général Leclerc
BP 60088
95111 SANNOIS Cedex
Tél. : 01 39 98 20 00
Fax : 01 39 98 20 59

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30
Samedi de 8 h 30 à 12 h

Fermé le mardi
après-midi

Accueil physique du
public jusqu'à 17h
Services joignables par
téléphone jusqu'à 17h30

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance publique du conseil municipal
se tiendra **le jeudi 4 mars à 18h30, à huis clos.**
Centre Cyrano

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La prochaine séance publique du conseil
communautaire se tiendra **le lundi 29 mars.**
Gymnase Richard Dacoury - Rue Colette - Taverny

NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'emménager à Sannois? Faites-vous
connaître auprès de nos services pour pouvoir
assister à notre journée d'accueil.

Contactez le cabinet du maire sur
cabinet.du.maire@sannois.fr

PHARMACIES DE GARDE

Après 20h, se rendre au commissariat principal à
Ermont (201, rue Jean Richepin - Tél. 01 30 72 66 66)
avec l'ordonnance du jour et une pièce d'identité.
Les dimanches et jours fériés, le nom des
pharmacies de garde est inscrit sur la vitrine de
toutes les pharmacies.

NUMÉROS UTILES

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Numéro d'urgence européen	112
SOS Médecins	01 30 40 12 12
SOS Amitié	01 42 96 26 26
SOS Vétérinaires	08 36 68 99 33
Centre antipoison	01 40 05 48 48
Police municipale	01 39 81 48 88
Police nationale	01 70 29 21 50
Violences conjugales	3919
Enfance en danger	119

LA MAIRIE RECRUTE

Retrouvez toutes les offres d'emploi de
la ville de Sannois sur la page d'accueil
du site www.ville-sannois.fr



SI VOUS NE RECEVEZ PAS
VOTRE SANNOIS MAG NORMALEMENT
Contactez la société Champar au n° vert gratuit : 0800 07 12 50.

SANNOIS ENSEMBLE

Parfois, certains matchs de boxe peuvent aller jusqu'au troisième round.

L'équipe de Sannois au Cœur, à son origine, avait placé l'élection municipale sous la lumière d'un combat de boxe.

Le juge arbitre vient d'annoncer le verdict.

Le recours électoral déposé par notre boxeur sannoisien a été rejeté par le tribunal administratif de Pontoise.

On peut être champion du monde à Rome et subir un KO magistral à Sannois.

Car la politique a ceci de commun avec le sport : pour gagner, il convient de tirer dans la bonne catégorie.

Force est de constater que la charge de premier magistrat réclame des qualités de vision et d'éthique que notre adversaire ne possède pas.

J'en veux pour preuve le record d'absentéisme qu'il est en train d'établir au conseil communautaire.

100 % d'absences, excusez du peu.

Au-delà de cette indigence politique, cette légèreté dans la représentation des citoyens est une véritable insulte aux électrices et électeurs qui ont porté leurs suffrages sur sa liste. C'est aussi un camouflet cuisant pour celles et ceux qui l'avaient rejoint, pour le deuxième tour.

Heureusement, mes chers concitoyens, vous pouvez compter sur l'équipe de Sannois Ensemble, présente partout, sur notre territoire.

Autour de Monsieur le maire, chacun à notre place, nous dessinons la ville de vos aspirations.

Il suffit de regarder le chemin parcouru, depuis avril 2014, pour imaginer sereinement la page que nous écrirons ensemble lors de cette mandature.

Claude WILLIOT

1^{er} adjoint au maire,
délégué aux travaux et à la voirie

À L'UNISSON, SANNOIS AU CŒUR

L'INSÉCURITÉ AU CŒUR DE SANNOIS ?

Depuis plusieurs semaines, la presse, les réseaux sociaux ou le site « Voisins Vigilants » ne cessent de relayer de nombreux faits d'**insécurité**.

Agressions, affrontements entre bandes rivales, dégradations, véhicules fracturés et même incendies dans le parking souterrain de Cyrano, intrusions et cambriolages... Tout cela semble désormais rythmer notre quotidien.

Promesse de campagne de l'équipe majoritaire représentée par Le Maire, 3^{ème} de ses 9 priorités, la sécurité semble avoir été reléguée au second plan.

Pour preuve :

- Aucune transparence sur les chiffres
- Aucune commission municipale dédiée à la sécurité
- Peu de projets portés à l'ordre du jour des conseils municipaux depuis juillet 2020
- Aucune prise de parole de l'équipe majoritaire qui pourrait rassurer les sannoisiens

Que penser ? Quelles autres promesses ne seront pas tenues ?

Quels seront les réels moyens à disposition de nos agents, pour améliorer ce service prioritaire pour nos habitants.

Alors que nous sommes en pleine crise sanitaire, devons-nous aussi subir une crise sécuritaire ?

Notre programme prévoyait de nombreuses actions, et autres évolutions à apporter à notre commune, pour que l'ensemble de ses habitants puisse y vivre sereinement.

Haut les mains... Nous ne baissons pas les bras !

Avec l'équipe de **Sannois au Cœur**, nous restons mobilisés afin de faire valoir **votre et notre droit, à vivre dans une ville sécurisée et plus sûre.**

Yasmina MAÏDI
Manuel LEGUEIL
François LAMARCHE
Benoît ZAMBUJO
Nicolas PONCHEL
Vos Élus Sannois au Cœur

LA GAUCHE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

SOLIDARITÉ POUR TOUS

Nous sommes très interrogatifs sur la pertinence d'une remise gracieuse de loyers par le Maire pour les commerces dont la ville est propriétaire.

En effet, ces commerces peuvent bénéficier d'une aide de l'État pour le paiement de leur loyer, comme tous commerces qui ont aussi un loyer à honorer. À cela s'ajoute la prise en charge par l'État des salaires du personnel de ces entreprises commerciales avec les justificatifs de contrôle.

Nous sommes naturellement pour la prospérité de ces commerces. C'est une des raisons pour laquelle nous sommes opposés à l'ouverture le dimanche des supermarchés qui nuit, notamment, à l'essor du petit commerce de proximité.

Enfin, nous pouvons regretter que le Maire et les bailleurs sociaux n'aient pas la même attitude concernant les salariés privés d'emploi ou dont les ressources ont été amputées à cause de cette pandémie qui, malheureusement, risque de se prolonger. Nous connaissons d'avance votre réponse M. le Maire : Vous n'êtes pas le propriétaire des logements sociaux ! Mais, rien ne vous empêche d'intervenir et de demander à négocier le coût des loyers pour les situations de locataires en difficulté. De même, pourquoi ne demandez-vous pas avec l'Association des Maires de France, l'augmentation de l'APL alors qu'elle a été diminuée par le gouvernement Macron ?

Enfin, vous avez le pouvoir de décider, M. le Maire, d'une augmentation de la subvention au CCAS afin d'octroyer des bons d'achat à utiliser chez les commerçants de Sannois pour les familles en difficulté.

Ce serait un réel acte de solidarité et de soutien aux commerçants tout en aidant les habitants dans le besoin.

Gilles HEURFIN, Leïla ADDOU
Conseillers municipaux



IROISE REPAS

www.iroise-repas.fr



Livraison de repas pour les seniors

13,90€
TTC

8,70€
Après réduction d'impôt !

Formule classique :

- Potage
- Entrée
- Plat
- Accompagnement
- Fromage
- Dessert
- Pain

+1€ pour des repas médicaux

Nous contacter :

01 39 59 08 88

Jardins d'Iroise de Saint Gratien
47, bd Pasteur - 95210 Saint Gratien

Découvrez tous nos autres services :

-  Les Jardins d'Iroise : Maison de retraite médicalisée
-  Aide à domicile : La formation de l'aidant (10h payé)
-  Aide à l'habitat : De l'entretien des équipements
-  Aide médicale : Aide sociale et sociale
-  Aide sociale : Aide sociale
-  Aide sociale : Aide sociale



AGENCE
DU
COLISEE
VENTES & LOCATIONS

Ventes - locations immobilières

Vendez votre bien en 45 jours !

Contactez-nous pour une estimation dans la journée



NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE CLIENTÈLE PARISIENNE, DES APPARTEMENTS ET MAISONS SUR SANNOIS

EN 2021, RÉALISEZ VOTRE PROJET IMMOBILIER

Agence du Colisée

2 rue de Stalingrad 95110 SANNOIS
Tél : 01 39 82 63 14 - a@agencecolisee.fr
www.agencecolisee.fr



Nos qualifications :

- 
- 
- 
- 
- 

Spécialiste des marques de chaudière :

VIESSMANN **FRISQUET** **De Dietrich**

Afin de vous aider à trouver la solution la plus adaptée pour votre habitation, nous pouvons venir gratuitement à votre domicile ou vous accueillir sur rendez-vous dans notre showroom privé dédié au chauffage.

Plomberie

- Installation sanitaire
- Création de salles de bains
- Dépannage
- Inspection caméra
- Dégorgement de canalisations
- Pose et entretien adoucisseur d'eau

Chauffage

- Installation de chaudière fioul / gaz condensation
- Entretien de chaudière
- Ramonage chaudière
- Dépannage



189, boulevard André Brémont
ZAE Saint-Leu / Le Plessis-Bouchard
95320 Saint-Leu-La-Forêt

Stéphane Vue
Tél. : 06 60 45 23 91
Tél. : 01 39 32 96 71

asvstephanvue@gmail.com

www.societeasv.fr

asvstephanvue



**Hypnose
&
Relaxation**



L'hypnose au service de votre bien-être en cette période compliquée pour chacun d'entre nous.

Anxiété | Phobies | Dépression
Stress | Angoisse | Burn out
Addictions (tabac, alcool, etc) | Perte de poids

Pour plus d'information ou prendre rdv
Bruno Medina
09 83 82 09 09 ou www.doctolib.fr
Cabinet sis au 41 avenue de Paris - 95600 EAUBONNE
Ou rendez-vous à domicile
www.bruno-medina.fr | bruno.medina@bbox.fr

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



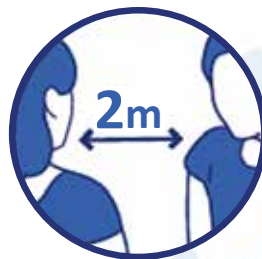
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Porter un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée



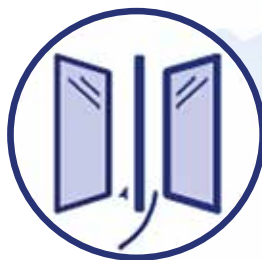
Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Eviter de se toucher le visage



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

0 800 130 000 (appel gratuit)

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

